

INFORMATIONS MUNICIPALES



6 octobre 2022



Levée de la restriction de consommation d'eau

La Municipalité a décidé de lever, avec effet immédiat, la restriction de consommation d'eau en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2022.

Profitant de cette occasion, la Municipalité réitère ses remerciements aux citoyens qui ont fait preuve de solidarité en diminuant au maximum leur consommation d'eau potable.

La Municipalité

Vucherens, le 6 octobre 2022

Administration communale

Greffe municipal : lundi 9h00 à 11h00 / Contrôle des habitants et bureau des étrangers : 15h00 à 18h00
Tél. 021 903 26 74 - commune@vucherens.ch - www.vucherens.ch